ID: 029-212901052-20150515-2015330-DE

BUDGET PRINCIPAL: BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES -**ANNEE 2014**

VU les dispositions de l'article L. 2241-1, alinéa 2, du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le bilan des acquisitions et cessions ci - dessous :

ACQUISITIONS

Créditeurs	Bordereau n° titre de recette	Parcelles	Libellé	Montant
Sté DARLEJE	1003/167	BI 418 de 53 m ²	Place Lyautey (échange de parcelle)	53 €
Consorts CARRER POULIQUEN	1666/266	BN 330	N°20 et 27, rue Douaumont	27 162.72 €
Consorts POULIQUEN	1667/266	BN 354, 355, 356	N°11 et 13, rue Douaumont	25 307.28 €
CARPA Bretagne	1001/165	BD 230 de 38 m ²	N°14 et 16, rue du Général de Gaulle (ancien local Tivizio)	5 500 €
	58 023.00 €			

CESSIONS

Débiteurs	Bordereau n° titre de recette	Parcelles	Libellé	Montant
Cie Electrique de Bretagne	1360/214	ZB 375 de 3 ha 3a 60ca (78%)	Terrain Pontic	175 237.92 €
CC du Pays de Landivisiau	1358/214	BV 531 2a 50ca	5, rue des capucins (relais assistantes maternelles)	48 000.00 €
M. LE BORGNE Patrice	1359/214	BV 533 et 534 de 1a 55ca	Stationnement - Rue Brizeux	2 947.00 €
Trésor Public	1404/231	BI 420 de 53 m ²	24, rue du Général Mangin (suite échange de terrain avec Sté Darleje)	53 €
	226 237.92 €			

Envoyé en préfecture le 18/05/2015 Reçu en préfecture le 18/05/2015 Affiché le

ID: 029-212901052-20150515-2015330-DE

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 23 avril 2015,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 23 voix pour des groupes «Landivisiau avec vous et pour vous » et «Ensemble et autrement pour Landivisiau » et 6 voix contre du groupe «Union citoyenne pour Landivisiau »,

PREND acte du bilan précité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE					
SUFFRAGES EXPRIMES	29				
POUR	23				
CONTRE	6				

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015 Le Maire, Laurence CLAISSE.

Pascal NANTEL